



NOVEMBRE 2018

L'écho du CE DTSI

Vos élus CGT au CE

- Nora Barcham (DIF)
 - Noël Dréano (UPR IDF)
 - Elisabeth Guibert (DESI)
 - Philippe Lafrance (DESI)
 - Michel Piasecki (DR)
 - Georges Termignon (UPR SE)
- et
- Didier Aubinais (DISU) RS CE

Le budget des activités sociales et culturelles (ASC) 2019 du CE DTSI aurait pu être voté à l'unanimité mais les élus CFE CGC ont préféré s'abstenir car le niveau des prestations prend en compte, comme depuis toujours dans notre CE, le Quotient Familial, et la CFE CGC y est opposée.

La nouveauté de ce budget est qu'il prend en compte l'arrêt du CE DTSI en décembre, à la proclamation des résultats de l'élection du futur CSE. De facto, à partir de cette date les ouvrants droits n'auront plus accès aux prestations. Le CSE prendra la suite en 2020.

Edito : Du mieux pour terminer !

Dans ces conditions, certaines prestations dépassant cette date ne seront pas reconduites, il s'agit des plans d'épargne des chèques vacances terminant au-delà, des offres de séjours d'hiver 2019/2020 et le report du pack liberté sur l'année 2020.

Toutes les autres prestations sont reconduites.

Le CE a aussi décidé d'augmenter le budget alloué aux prestations d'environ 13%. Ceci a été rendu possible par l'utilisation d'une partie des réserves provisionnées depuis des années dans le cadre d'un fonds de roulement demandé par l'expertise comptable, mais sans obérer les marges de manœuvre du futur CSE.

Cette augmentation se traduit par deux éléments principaux.

- Les montants des Pack Liberté ont été augmenté de 200 € sur toutes les tranches de Quotient Familial.
- L'obtention sur demande pour



chaque ouvrant-droit d'un e-chèque culture d'une valeur de 50 € proposé au cours de l'année, sans doute à l'occasion de la Fête de la Musique.

De plus la CGT a obtenu que les offres de séjours pour l'été 2019 soient augmentées avec un budget en conséquence.

**Date de parution
15 novembre 2018**

L'immobilier à Orange à la botte des politiques

Le projet New Nantes était présenté au CE, suite aux travaux concernant le macro-zoning (implantation globale des services). Au-delà de la bataille menée pour obtenir que les salariés puissent choisir entre des positions de travail attirées ou dynamiques, nous sommes ré intervenus sur la localisation du site.

Au début, il était présenté une localisation dans le Nord Ouest de Nantes car, chiffres à l'appui, la direction de l'immobilier démontrait que c'était la meilleure localisation pour la majorité des salariés. Et puis, patatras, c'est une localisation au Nord Est qui est choisie !

Il semble que à Nantes, comme à Montpellier, Marseille, Lille et ailleurs, la direction de l'immobilier prend plus en compte les politiques locaux qui veulent remplir leurs programmes immobiliers, ou encore les stratégies financières des grands groupes immobiliers plutôt que les conditions de travail des salariés ...

STOP aux suppressions d'emplois !!!

Le CE DTSI a été consulté sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi, appelé « Bloc 3 » depuis la Loi Rebsamen.

La CGT s'est bien sûr prononcée contre. En effet, comment accepter des choix qui amènent à supprimer des emplois, à sous-traiter ou à transférer vers des industriels? Comment accepter que se dégradent de plus en plus les conditions de travail, le sens même du travail. Ces conséquences sont parfois dramatiques, dans certains services on ressent un recul de dix ans en arrière en termes de conditions de travail.

Pour la direction, la recherche de profits à court terme, pour servir toujours plus les actionnaires, est plus importante que les conditions de travail et le bien-être des salariés.

Pour la CGT, il est important de renverser cette logique. Il faut stopper les suppressions d'emplois,

Un bilan logement bien décevant !

Dans ce bilan pour l'année 2017 présenté au CE, nous constatons que les aides gouvernementales baissent et que les aides d'Orange sont ... en baisse aussi !

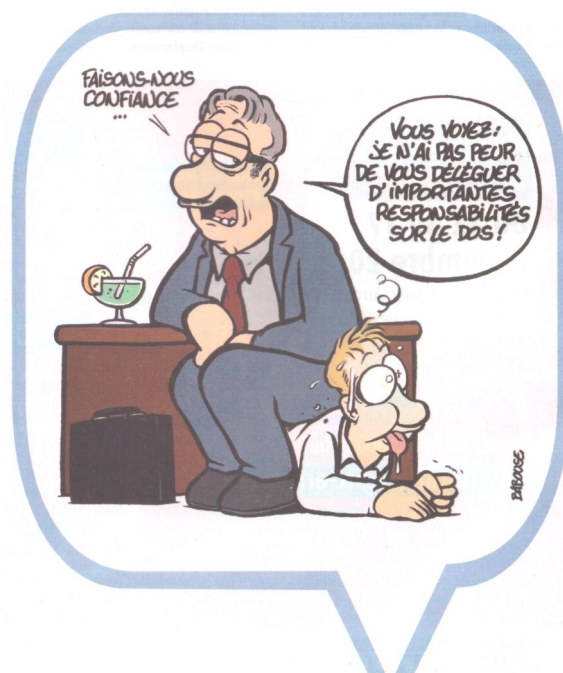
L'organisme « Action Logement » ne fournit malheureusement pas de données au niveau de DTSI, mais essentiellement sur Orange SA. Ceci ne permet pas d'avoir des éléments de comparaison par rapport au bilan 2016.

C'est une nouvelle fois une baisse globale des prêts et des aides financières et un objectif affiché de nombre de familles logées par an qui n'a pas été atteint en 2017, 564 familles ont été logées pour un objectif de 620 familles au niveau d'Orange !

Orange doit peser de tout son poids tant au niveau d'Action Logement, que du gouvernement dans le

il faut embaucher, former et rendre son sens au travail, à nos métiers. La CGT, malgré les 7 500 embauches de 2018 à 2020, continue de demander le remplacement de chaque départ.

C'est la seule garantie d'avoir de bonnes conditions de travail et une meilleure qualité de service. C'est ce qui assurera l'avenir humain et économique de notre entreprise.



cadre des réformes en cours, pour participer efficacement à l'amélioration des conditions de logement de ses salariés.

D'autant que dans les nombreux projets immobiliers (SDIT) actuels et futurs qui ne manqueront pas d'augmenter les mobilités géographiques, le volet « logement » n'est jamais pris en compte !

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones ...-> (perso)	-> pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	